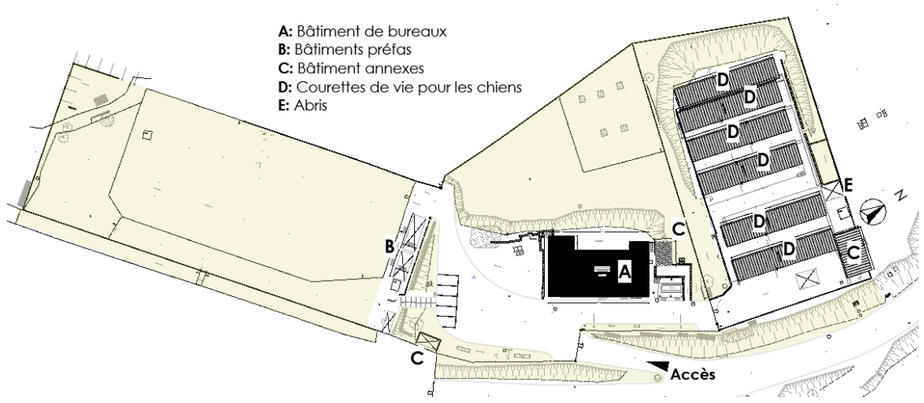
1. PRÉSENTATION DE L'ÉTAT INITIAL DU TERRAIN ET DES BÂTIMENTS

1.1 État initial

Le projet concerne la réhabilitation du bâtiment de bureaux et la mise en conformité des courettes de vie du Chenil de la base aérienne 942 à POLEYMIEUX AU MONT D'OR (69).
Le projet est situé sur une partie de la parcelle 000 A 1083. Le chenil est composé de plusieurs bâtiments : Le bâtiment A est le bâtiment principal, il accueille les bureaux de l'équipe cynophile, les bâtiments C sont des locaux annexes en maçonnerie et les bâtiments B sont des constructions modulaires type Algeco. Les bâtiments D sont des courettes de vie construite en maçonnerie pour les chiens, Autour il y a des aires d'entrainements et de pansage pour les chiens.



1.2 Zonage et destination de la construction

Dans le PLU-H Métropole de Lyon :
Zonage : N2s1 (Zone N2, Zone naturelle et forestière)
Le projet est situé dans un zonage « STECAL » nommé N2s1. Un STECAL est un secteur de taille et de capacité d'accueil limitées. Pour la présente opération ce secteur est destiné à l'activité militaire.

La parcelle 000 A 1083 mesure170 620m² et elle contient de nombreux bâtiments.
La présente demande prend en compte uniquement la zone du chenil pour le calcul de la SDP et de l'emprise au sol mais aussi pour le nombre de places de stationnement.

2. AMÉNAGEMENT PRÉVU SUR LE TERRAIN A L'ÉCHELLE URBAINE

2.1 Programme

L'Armée de l'Aire et de l'Espace souhaite moderniser et réaménager la zone du chenil qui se trouve au sein de la BA942 située sur la commune de POLEYMIEUX AU MONT D'OR (69).
L'opération vise à réaliser une adaptation capacitaire du chenil par la mise en conformité des courettes et des aires d'entraînement et de pansage du chenil, la réhabilitation du bâtiment A qui accueille l'équipe cynophile et une surélévation sur ce dernier.
Une phase en amont du projet a été menée par l'USID de LYON afin de construire 12 courettes modulaires en vue de l'arrivée de chiens sur la BA942. Cette phase est désormais achevée, le présent dossier permet de régulariser leur construction. La gestion des eaux pluviales de ces bâtiments a bien été prise en compte dans le projet.

2.2 Zones d'intervention :

Zone 1 : Fonction de la surélévation sur le bâtiment bureaux :
Agrandissement des locaux pour l'équipe cynophile de la Base aérienne 942.
L'établissement est un ERT, le public n'a pas accès au bâtiment.
La hauteur du projet est conforme au PLU (7.00m à l'égout du toit).

Zone 2 : Courettes de vies et annexes
Lieu de vie des chiens (courettes de vie), et annexes pour le stockage du matériel, et l'infirmerie.

Zone 3 : Zone terrain végétalisé clôturés + portillons.
Aires d'entraînements & aire de pansage extérieur.

2.3 Implantation, organisation, composition et volumétrie

Le choix d'implantation des constructions s'effectue dans la recherche d'une insertion dans le site environnant tout en tenant compte de leurs caractéristiques fonctionnelles.
Le projet est une surélévation du bâtiment de bureaux existant. La surélévation s'ajoute simplement sur le volume existant, seul l'extension arrière et un auvent ajouteront de la surface construite/projetée au sol.
Les courettes de vie projet seront principalement reconstruites sur leur emplacement actuel hormis deux travées. Afin de conserver une continuité, une travée de courette s'implante en porte-à-faux de la zone courette. Au contraire, les courettes d'isolement sont dans une zone en retrait afin d'accueillir les chiens au retour des opérations.

Pour la mise en conformité des courettes, le projet prévoit une démolition complète des courettes de vie existantes, suivie d'une reconstruction afin d'améliorer le confort de vie des chiens et des usagers.

La nouvelle configuration permet d'uniformiser l'ensemble des courettes, mais aussi de positionner les courettes sur leur petite façade par rapport au SAS. Cette implantation permet de créer des circulations des deux côtés des travées.

L'organisation présentée propose d'avoir une circulation avec le moins de marches possibles et des rampes inférieures à 7%. Une adaptation au plus près du terrain existant a été pris en compte, afin de réduire les mouvements de terre et les modifications des réseaux existants.

2.4 Construction, clôtures et aménagement en limite de terrain

Une remise aux normes de clôtures sera réalisée. (Typologie cf. : annexe clôtures)
Aussi, une mise en place de nouveaux portillons est prévue pour les terrains d'entraînement et pour l'aire de pansage. (cf. Plan de masse projet)

2.5 Traitement des façades et matériaux

Le parti-pris général est de façonner une nouvelle identité au bâtiment de l'équipe cynophile. Avec la surélévation, le bâtiment bureaux, accueillera environ 26 personnes.

2.5.1 Traitement des façades et toitures

Les façades seront enduites et/ou composées de bardage métallique. Le choix des matériaux sera en harmonie avec le contexte très végétal et respectera la charte de la commune. Les teintes viennent créer un dialogue avec l'existant tout en relevant une identité affirmée.

La partie basse du bâtiment bureaux sera traitée par un enduit de teinte beige clair, avec des menuiseries Beige gris (RAL 1019). La surélévation sera mise en valeur par un bardage métallique

aamco.
20 rue Octavie - 69100 Villeurbanne
Tél. 04 78 93 81 81 - Fax 04 78 93 02 50
aamco@aamco.archi
SCOP S.A.S. à capital variable
N° d'inscription à l'ordre des architectes :
Régional S102 - National S747
SIRET 327 895 694 00021

DOCUMENTS A USAGE D'AVANT PROJET (et/ou de Permis de Construire) - La Société AAMCO décline toutes responsabilités quant à un autre usage - L'ensemble des documents communiqués reste la propriété exclusive de la société (L113.1 Code de la Propriété Intellectuelle)

type ARCELOR Mauka line, de teinte Bauxit (brun cuivré) et des menuiseries RAL 8004.
La toiture à 4 pans, viendra créer une continuité visuelle avec le bardage. (cf. annexe Bat A projet). Un bandeau viendra souligner cette surélévation et sera de teinte beige clair.

Les annexes seront en harmonie avec la partie basse du bâtiment de bureaux. Elles seront composées d'un enduit de teinte beige clair et de menuiseries de teinte beige gris (RAL 1019)
Les toitures seront en panneaux sandwich de teinte vert clair, afin de minimiser l'impact visuel et de s'intégrer dans l'environnement végétal.

Les courettes de vie auront un design épuré. Elles seront en structures métalliques, avec une alternance de panneaux en grillage maille (50*50mm) et de panneaux blancs opaques. Les toitures seront en panneaux sandwich de teinte vert clair, afin de minimiser l'impact visuel et de s'intégrer dans l'environnement végétal également.

2.5.2 Dialogue avec le bâtiment existant, Traitement des façades et matériaux, Apports de lumière naturelle

Le bâtiment existant est un volume d'un seul niveau.
Grâce à la surélévation, il prend le rôle de base, de socle où l'extension vient s'appuyer.
Le retrait du bandeau périphérique laisse apparaitre la continuité de la dalle. Ce nouveau bandeau sera habillé de métal, il fait le lien entre la partie existante et la partie créée.

La surélévation sera en ossature bois. C'est le système constructif plus adaptée pour deux raisons principales : pour sa légèreté et son faible impact carbone.

Composé de nombreuses fenêtres, la trame structurelle était relativement marquée sur le rez-de-chaussée. Le changement des menuiseries du RDC avec des menuiseries aluminium a permis d'optimiser les ouvertures avec les usages intérieurs. Le calepinage des ouvertures de la surélévation s'accorde au nouveau rythme des ouvertures du rez-de-chaussée. Chaque bureau bénéficie d'un apport de lumière naturelle. Pour le confort des usagers, des occultations seront ajoutées selon l'orientation et le besoin d'occultation des locaux.
Le projet prévoit la mise en œuvre de BSO ou de volet roulant avec des lames aluminium.

2.6 Gestion des eaux pluviales et de ruissellement

Le bâtiment de bureaux et l'espace courettes étant déjà raccordés aux réseaux, le projet ne demande pas d'adaptation particulière, hormis pour la gestion des eaux pluviales.
La notice EP réalisée par un bureau d'étude indique les travaux nécessaires pour répondre aux exigences du PLU-H. Des bassins de retentions seront prévus (Voir plan de masse et notice EP)

2.7 Volet paysager et surface d'espace vert

Comme évoqué précédemment, la surélévation sera dans le prolongement vertical du bâtiment existant. Les espaces alentours seront modifiés ponctuellement pour le besoin du projet, notamment pour :
- La création de l'extension abritant l'escalier qui permet d'accéder à la surélévation.
- La réfection de la majorités clôtures
- Pour la réfection des courettes vies. Réhabilitation de l'ensemble de l'espace pour remise aux normes et amélioration des aménagements pour le confort des chiens.

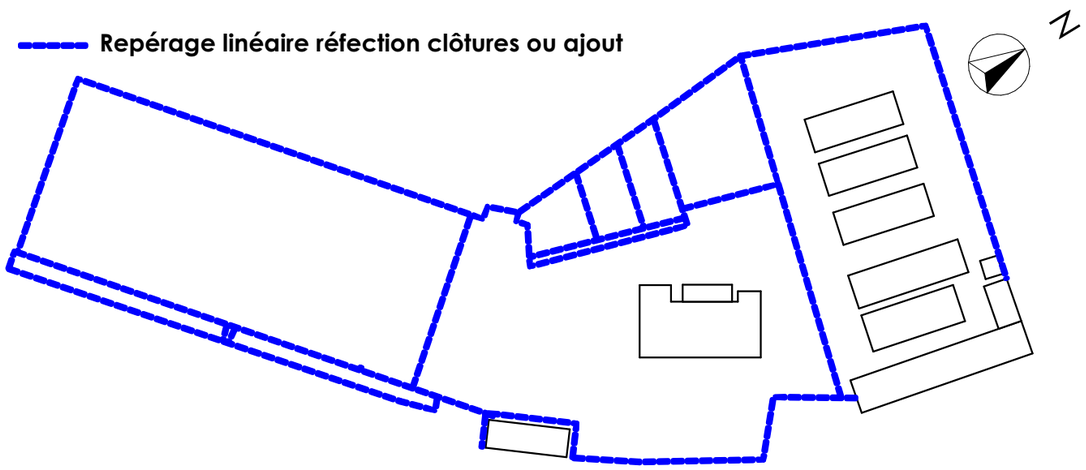
Les zones modifiées seront intégrées à la conception globale
7 arbres seront plantés à l'arrière de la zone bureaux. (cf. plan masse projet)

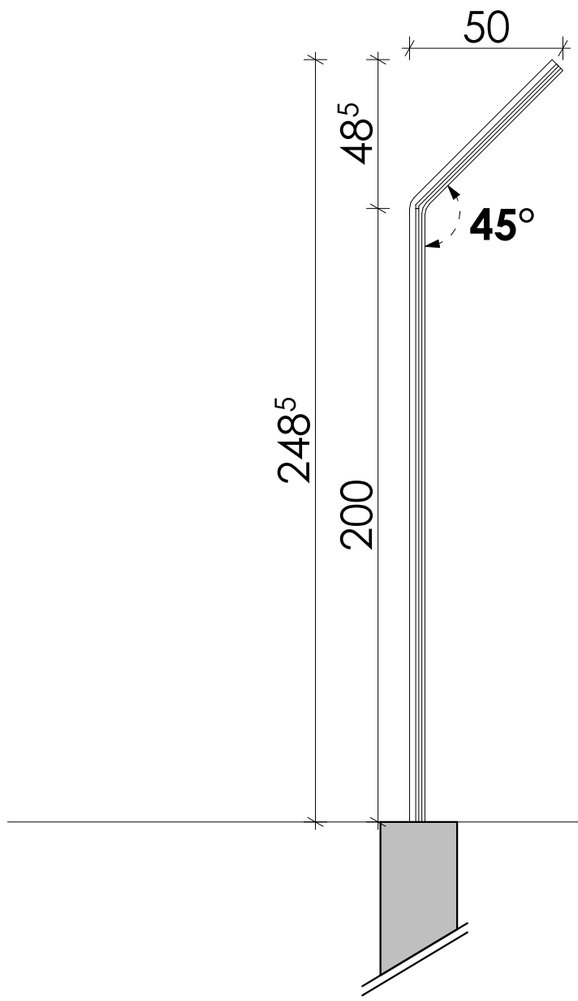
2.8 Accès au terrain, organisation et aménagement du stationnement

Les accès et le stationnement existant ne sont pas modifiés.

DOCUMENTS A USAGE D'AVANT PROJET (et/ou de Permis de Construire) - La Société AAMCO décline toutes responsabilités quant à un autre usage - L'ensemble des documents communiqués reste la propriété exclusive de la société (L113.1 Code de la Propriété Intellectuelle)

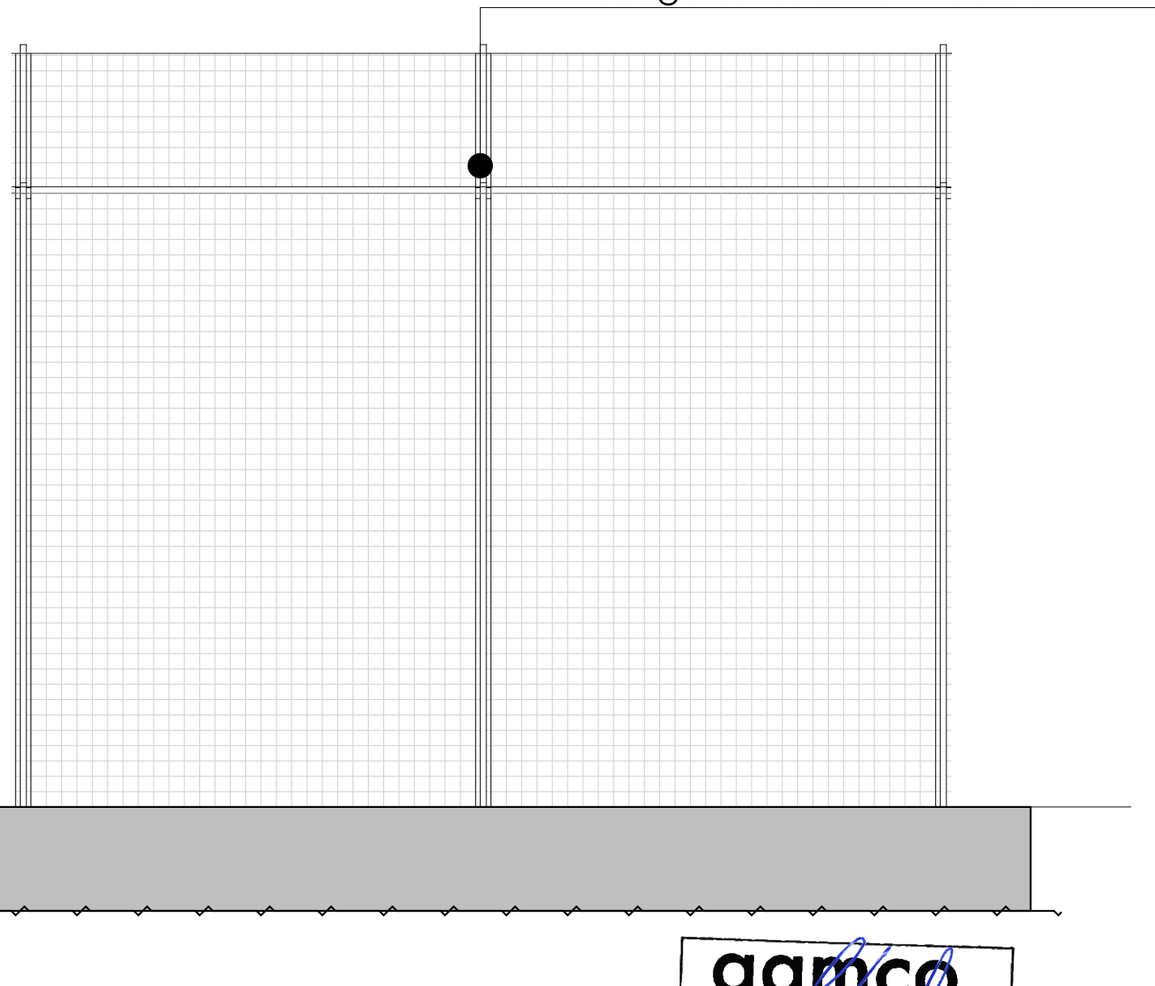
aamco.
20 rue Ostorie 69100 Villeurbanne
Tél. 04 78 93 81 81 - Fax 04 78 93 02 50
aamco@aamco.archi
SCOP S.A. à capital variable
N° d'inscription à l'ordre des architectes :
Régional S102 - National S747
SIRET 327 895 694 00021





Grillage pris dans le béton au niveau du sol, 2.00m ht avec retour incliné à 45° de 50cm

Poteau métallique
Teinte Verte RAL équivalent nouveau portail entrée chenil
+ Grillage en maille 50*50 mm



DOCUMENTS A USAGE D'AVANT PROJET (et/ou de Permis de Construire) - La Société AAMCO décline toutes responsabilités quant à un autre usage - L'ensemble des documents communiqués reste la propriété exclusive de la société (L113.1 Code de la Propriété Intellectuelle)

aamco. Betrec INGENIERIE
ESID de LYON
Quartier Général Frère
22 avenue Leclerc
69007 - LYON
MINISTÈRE DES ARMÉES Liberté Égalité Fraternité
SID Service d'Infrastructure de la Défense

Réhabilitation du bâtiment 0022 et mise en conformité des courettes du chenil
Base aérienne 942
69250 POLEYMIEUX AU MONT D'OR

03/07/2026
Dossier graphique

PHASE : PC

INTITULE :
PC04-3 Notice architecturale - Annexe - Clôtures

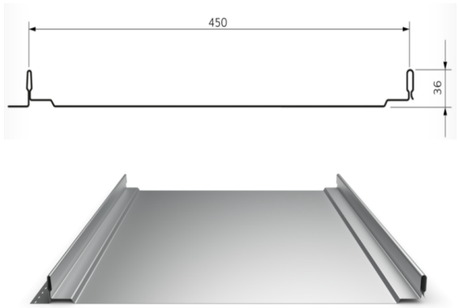
aamco.
20 rue Ostorie 69100 Villeurbanne
Tél. 04 78 93 81 81 - Fax 04 78 93 02 50
aamco@aamco.archi
SCOP S.A.S. à capital variable
N° d'inscription à l'ordre des architectes :
Régional S102 - National S747
SIRET 327 895 694 00021

FORMAT : A3

ÉCHELLE : 1:20

N°PAGE : 13

Bardage métallique - Type ARCELOR, Mauka line





Teinte Bauxit

Menuiseries RAL 8004
Brun cuivré



Enduit beige clair
Type Camargue T1 (de *PRB)*



Menuiseries RAL 1019
Beige gris



PARTIE HAUTE

PARTIE BASSE

Toiture 4 pans
identique aux bardage
de la surélévation

Surélévation
Bardage métallique
Type ARCELOR, Mauka line

Menuiserie Alu.
Appuis métallique

Dépose retombée périphérique
Habillage métallique
pour créer bandeau
architectural

RDC : Nettoyage + enduit
RDC existant



NB : Parti-pris architectural en cours : choix des teintes non définitif

DOCUMENTS A USAGE D'AVANT PROJET (et/ou de Permis de Construire) - La Société AAMCO décline toutes responsabilités quant à un autre usage - L'ensemble des documents communiqués reste la propriété exclusive de la société (L113.1 Code de la Propriété Intellectuelle)

aamco. Betrec INGENIERIE
ESID de LYON
Quartier Général Frère
22 avenue Leclerc
69007 - LYON

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité
SID Service d'Infrastructure de la Défense

Réhabilitation du bâtiment 0022 et mise en conformité des courettes du chenil
Base aérienne 942
69250 POLEYMIEUX AU MONT D'OR

03/07/2026
Dossier graphique

PHASE : PC

INTITULE :
PC04-4 Notice architecturale - Annexe BAT A-PROJET_Volumétrie bâtiment Bureaux

aamco.
20 rue Ostalie - 69100 Villeurbanne
Tél. 04 78 93 81 81 - Fax 04 78 93 02 50
aamco@aamco.archi
SCOP S.A.R.L. à capital variable
N° d'inscription à l'ordre des architectes :
Régional S102 - National S747
SIRET 327 895 694 00021

FORMAT : A3

ÉCHELLE :

N°PAGE : 14



DOCUMENTS A USAGE D'AVANT PROJET (et/ou de Permis de Construire) - La Société AAMCO décline toutes responsabilités quant à un autre usage - L'ensemble des documents communiqués reste la propriété exclusive de la société (L113.1 Code de la Propriété Intellectuelle)

aamco. Betrec INGÉNIERIE

ESID de LYON
Quartier Général Frère
22 avenue Leclerc
69007 - LYON

MINISTÈRE DES ARMÉES
Liberté
Égalité
Fraternité

SID
Service d'infrastructure de la Défense

Réhabilitation du bâtiment 0022 et mise en conformité des courettes du chenil
Base aérienne 942
69250 POLEYMIEUX AU MONT D'OR

03/07/2026
Dossier graphique

PHASE : PC

INTITULE :
PC04-5 Notice architecturale - Annexe BAT D-PROJET_Perspectives Courettes

aamco.
20 rue Ostalie - 69100 Villeurbanne
Tél. 04 78 93 81 81 - Fax 04 78 93 02 50
aamco@aamco.archi
SCOP SA S.I à capital variable
N° d'inscription à l'ordre des architectes :
Régional S102 - National S747
SIRET 327 895 694 00021

FORMAT : A3

ÉCHELLE :

N°PAGE : 15



DOCUMENTS A USAGE D'AVANT PROJET (et/ou de Permis de Construire) - La Société AAMCO décline toutes responsabilités quant à un autre usage - L'ensemble des documents communiqués reste la propriété exclusive de la société (L113.1 Code de la Propriété Intellectuelle)

aamco. Betrec INGENIERIE
Quartier Général Frère
22 avenue Leclerc
69007 - LYON

ESID de LYON

MINISTÈRE DES ARMÉES Liberté Égalité Fraternité

Service d'Infrastructure de la Défense

Réhabilitation du bâtiment 0022 et mise en conformité des courettes du chenil

Base aérienne 942

69250 POLEYMIEUX AU MONT D'OR

03/07/2026

Dossier graphique

PHASE : PC

INTITULE :

PC04-6 Notice architecturale - Annexe
PROJET_Volumétrie d'ensemble

aamco.
20 rue Ostalie - 69100 Villeurbanne
Tél. 04 78 93 81 81 - Fax 04 78 93 02 50
aamco@aamco.archi
SCOP S.A.S. à capital variable
N° d'inscription à l'ordre des architectes :
Régional S102 - National S747
SIRET 327 895 694 00021

FORMAT : A3

ÉCHELLE :

N°PAGE : 16